



FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit : **SILVERWAX 84 NETTOYANT À JANTE**
 Nom chimique et synonyme : Sans objet (mélange)
 Fabricant : Laboratoire Hygienex Inc. Fournisseur : Même
 Adresse : 6400 Zéphirin-Paquet
 Québec (Qc) G2C 0M3
 Téléphone : 1-418-522-2332 Téléphone : Même
 Téléphone d'urgence (CANUTEC) : (613) 996-6666
 Émis par : Laboratoire Hygienex Inc.
 Utilisation : Nettoyant à jante
 (Industriel/Institutionnel)

Cote HMIS :	
Santé :	3
Inflammabilité :	0
Réactivité :	1
Protection personnelle :	G

SECTION 2 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<u>Ingrédient</u>	<u>CAS</u>	<u>%p/p</u>
Acide Sulfurique	7664-93-9	10 - 20
Ammonium bifluoride	1341-49-7	1 - 5
Limites d'exposition : voir Section 8		

SECTION 3 : IDENTIFICATION DES RISQUES

Effets aigus

Contact avec les yeux : Corrosif! Ce produit entraîne des taches sur la cornée et son opacification.

Contact avec la peau : Corrosif! Douleurs cutanées de même que de graves brûlures en profondeur. Une exposition prolongée et répétée à des solutions diluées souvent une irritation, des rougeurs, des douleurs, un assèchement de la peau et des crevasses.

Inhalation : Corrosif! Toxique! Le produit peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires. Une exposition répétée ou prolongée peut entraîner une toux, un écoulement nasal, un œdème pulmonaire.

Ingestion : Corrosif! Ce produit cause des douleurs et des brûlures dans la bouche, la gorge et l'abdomen. Il ya un risque de vomissements, de diarrhée et de perforation de l'œsophage et de la muqueuse gastrique.

SECTION 4 : PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux :	Rincer les yeux 30 minutes à grande eau en maintenant les paupières ouvertes, occasionnellement soulever les paupières supérieures et inférieures. Ne pas transporter la personne avant la fin de la période recommandée. Si un problème persiste, demander une aide médicale.
Contact avec la peau :	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau courante et le savons pendant au moins 30 minutes et retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Immerger immédiatement les parties exposées dans l'eau glacée pour soulager la douleur et prévenir l'enflure et les cloques. Si on ne peut pas immerger la partie brûlée, mettre un sachet froid, de la glace ou un tissu mouillé.
Inhalation :	Ammener la personne exposé à l'air frais. Pratiquer la respiration artificielle seulement si la personne ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardiaque s'il y a à la fois arrêt respiratoire ET absence de pouls. Si un problème persiste, demander une aide médicale.
Ingestion :	Rincer la bouche avec de l'eau. Boire une grande quantité d'eau ou de lait. Ne pas faire vomir. Si la personne est sommelante ou inconsiante, ne rien mettre dans la bouche; coucher la personne sur le coté gauche avec la tête penchée. Si possible, ne pas laisser la personne sans surveillance. En cas de vomissements spontanés, faire pencher la victime tête en bas pour éviter l'aspiration des vomissures, rincer la bouche et administrer plus de lait ou d'eau. Demander une aide médicale.
Notes pour le médecin :	Traiter selon les symptômes.

SECTION 5 : MESURES A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Classe d'inflammabilité (TMD) :	Sans objet
Inflammabilité :	Non
Point d'éclair, creuset fermé (°C) :	Sans objet
Température limite d'explosion (°C):	Sans objet
Température d'auto ignition (°C) :	Sans objet
Seuil minimum d'inflammabilité (% par vol.) :	Sans objet
Seuil maximum d'inflammabilité (% par vol.) :	Sans objet
Sensibilité aux décharges statiques :	Sans objet
Sensibilité aux chocs :	Sans objet
Produits de combustion dangereux :	Peut former : oxydes d'azote, de carbone, fluorure d'hydrogène, ammoniac, oxyde de phosphore et des soufres.
Risques de feu et d'explosion :	Pas disponible.
Mesures extinction :	Mousse régulière, eau, bioxyde de carbone.
Instructions pour les pompiers :	Porter un appareil respiratoire autonome pleine figure avec pression positive. Se référer aux équipements de protection personnelle à la section 8 de cette FS.

SECTION 6 : MESURES A PRENDRE POUR LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Informations générales : Utiliser les équipements de protection personnelle mentionnés à la section 8. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique vous donnent certains renseignements concernant les exigences provinciales et fédérales.

Petit déversement : Nettoyer les produits restants du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.

Grand déversement : S'il y a fuite, arrêter la fuite. Assurer un endiguement ou un confinement approprié pour éviter que le produit se disperse. S'il est possible de pomper le produit endigué, entreposer le produit dans un contenant approprié.

Mesures de disposition : Voir Section 13

SECTION 7 : MANIPULATION ET LE STOCKAGE

Manipulation : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Pour usage externe seulement. Observer les bonnes pratiques d'hygiène. Après avoir manipulé le produit, se laver les mains avant de manger, boire ou utiliser les toilettes. Enlever rapidement les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Se laver après le travail en utilisant de l'eau et du savon.

Entreposage : Garder bien fermé dans les récipients originaux.

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / LA PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection des yeux : Porter des lunettes de sécurité avec protecteurs latéraux.

Protection de la peau : Porter des gants de protection. Les gants peuvent être faits de polychlorure de vinyle (PVC), de néoprène, ou de caoutchouc. Le produit peut réagir en présence de certain caoutchouc, de la plastique ou de revêtement et les endommager. Avant l'utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité.

Protection des pieds : Porter des bottines de travail adéquates.

Vêtements : Porter des vêtements de travail adéquats. Bottes et tablier imperméable. Localiser la douche d'urgence et de la fontaine oculaire se trouvant à proximité de l'aire de manipulation des produits chimiques.

Protection respiratoire : Utiliser un respirateur à cartouche pour gaz acide.

Contrôle d'ingénierie : S'assurer d'avoir un système de ventilation adéquat (central et/ou local).

Limites d'exposition :

Ingrédient	CAS	TLV	CL ₅₀	DL ₅₀
Acide Sulfurique	7664-93-9	0.2mg/m ³	255mg/m ³	2.14mg/kg
Bifluorure d'ammonium	68603-42-9	Pas disponible	Pas disponible	Pas disponible

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : Liquide Apparence : Clair

Couleur : Incolore Odeur : Acide

Tension de vapeur (mm Hg) : Pas disponible pH (10%): 2.8

Densité de vapeur (Air=1): Pas disponible Densité (25°C): 1.07

Vitesse d'évaporation (Eau=1) :	Pas disponible	Point d'ébullition (°C):	Pas disponible
Solubilité dans l'eau (% p/p) :	Miscible	Point de fusion (°C):	Pas disponible
Solubilité dans l'alcool (% p/p) :	Pas disponible	Viscosité (cps) :	Pas disponible
Matières volatiles (% p/p) :	Pas disponible	Masse moléculaire :	Sans objet
Coefficient de répartition eau/huile :	Non disponible	Formule chimique :	Sans objet

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Risque de polymérisation dangereuse :	Ne polymérise pas
Produits de décomposition dangereux :	Peut former : oxydes d'azote, de phosphore et de carbone, fluorure d'hydrogène, ammoniac.
Stabilité chimique :	Stable sous conditions normales.
Substances à éviter :	Agents oxydants forts et bases fortes.

SECTION 11 : DONNEES TOXICOLOGIQUE

Risque à l'exposition chronique :	Non disponible
Cancérogénicité du produit :	L'acide sulfurique comm aérosol ou vapeur est considéré comme un produit cancérogène possible par l'ACGIH (American Conference of Governmental Industriel Hygienists). «Voir autres études en rapport avec le produit »
Effet sur la reproduction :	Non disponible
Tératogénicité :	Non disponible
Mutagénicité :	Non disponible
Voie(s) primaire(s) d'entrée :	Contact avec la peau, les yeux, ingestion et inhalation.

SECTION 12 : DONNEES ÉCOLOGIQUE

Information écologique :	A de faibles concentrations, le produit peut être nuisible pour la vie aquatique. La toxicité est principalement associée au pH. La présence de ce produit peut acidifier le sol. Les phosphates inorganiques en contact avec le sol, les sous-surfaces ou les surfaces d'eau peuvent être utilisés par les plantes et employés comme nutriments essentiels.
--------------------------	--

SECTION 13 : DISPOSITION DU PRODUIT

Gestion des déchets :	Disposer avec les déchets en accord avec la réglementation municipale, provinciale et fédérale
-----------------------	--

SECTION 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Information DOT (États-Unis) :	8
Classification pour le TMD :	8
Numéro UN/NA :	UN 1760
Groupe d'emballage :	II
Nom sur l'emballage :	LIQUIDE CORROSIF N.S.A (Acide Sulfurique, Acide Phosphorique)

SECTION 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Canada (SIMDUT) : D1B, E
Accord RCP : Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le *Règlement sur les produits contrôlés* et la signalétique contient tous les renseignements exigés par le *Règlement sur les produits contrôlés*.

SECTION 16 : INFORMATION ADDITIONNELLE

Date de création : 01 Mars 2016
Préparé par : Laboratoire Hygienex inc.
Téléphone : (418) 522-2332

Clause d'exonération de responsabilité :

Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous avons tout mis en œuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certains cas, les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation du produit étant hors du contrôle du fournisseur, nous assumons que l'utilisateur de la présente matière a reçu la formation obligatoire voulue conformément aux règlements du SIMDUT. Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirectes résultant de l'utilisation des présents renseignements. Dernière page